

<p><b>Dierickx Leys Fund II</b>  <b>Société anonyme</b>  <b>Société d'investissement publique à capital variable de droit belge</b>  <b>Organisme de placement collectif qui répond aux conditions de la Directive 2009/65/CE.</b>  <b>Siège : Jan Van Rijswijkstraat 184, B-2020 Anvers</b>  <b>RPM Anvers 0893.204.308</b>  <b>(le « Fonds Absorbé »)</b></p> <p><b>Universal Invest</b>  <b>Société anonyme de droit luxembourgeois</b>  <b>Société d'investissement publique à capital variable de droit luxembourgeois</b>  <b>Organisme de placement collectif qui répond aux conditions de la Directive 2009/65/CE.</b>  <b>Siège : 287 Route d'Arlon, L-1150 Luxembourg</b>  <b>RCS Luxembourg B 47025</b>  <b>(le « Fonds Absorbant »)</b></p>
--

**17 décembre 2025**

**AVIS AUX ACTIONNAIRES**  
**SUITE À LA FUSION DES COMPARTIMENTS ‘DIERICKX LEYS FUND II BOND CORPORATE’ ET**  
**‘DIERICKX LEYS FUND II GROWTH’**

Chers actionnaires,

Les assemblées générales extraordinaires des compartiments ‘Dierickx Leys Fund II Bond Corporate’ et ‘Dierickx Leys Fund II Growth’ du Fonds Absorbé (les « **Compartiments Absorbés** ») tenues le 16 décembre 2025 et le conseil d’administration du Fonds Absorbant tenu le 29 septembre 2025 ont approuvé la fusion transfrontalière par laquelle les Compartiments Absorbés ont été absorbés par les compartiments ‘Universal Invest Bonds’ et ‘Universal Invest Growth’ du Fonds Absorbant (une société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé route d’Arlon 287, L-1150 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le n° B 47025, qui se qualifie d’organisme de placement collectif en valeurs mobilières sous forme de société d’investissement à capital variable à compartiments multiples (les « **Compartiments Absorbants** ») (« **la Fusion** »). Cette Fusion entraîne la dissolution sans liquidation des Compartiments Absorbés.

Sur la base de la valeur nette d’inventaire déterminée le 15 décembre 2025, calculée le 16 décembre 2025, toutes les actions du Fonds Absorbé sont échangées aux cours suivants :

Dierickx Leys Fund II	Classe C Cap	Classe C Dis	Classe B Cap	Classe B Dis	Classe B1 Cap	Classe B1 Dis	Classe B2 Cap	Classe B2 Dis	Classe B4 Cap	Classe B4 Dis
Bond Corporate	1.418,83	922,72	-	937,05	-	-	-	-	-	-
Growth	2.285,24	2.285,24	2.329,51	2.329,51	-	2.362,86	-	2.396,48	-	2.409,34

Le rapport d'échange a été déterminé sur la base de la formule reprise dans le projet de fusion. L'auditeur indépendant Callens, Vandelanotte & Theunissen BV a approuvé le rapport d'échange dans son rapport du 16 décembre 2025.

Les actionnaires sont informés que sur la base de ces valeurs nettes d'inventaire et de ce rapport d'échange, une action des Compartiments Absorbés donne droit à un nombre déterminé de nouvelles actions des Compartiments Absorbants respectifs.

Les actions de toutes les classes d'actions du Compartiment Absorbé Dierickx Leys Fund II Corporate Bond sont échangées contre des actions de la classe A du Compartiment Absorbant.

Les actions des classes C et B du Compartiment Absorbé Dierickx Leys Fund II Growth sont éligibles à la classe A du Compartiment Absorbant.

Les actions des classes B1, B2 et B4 du Compartiment Absorbé Dierickx Leys Fund II Growth sont éligibles aux classes B ou C du Compartiment Absorbant, en fonction des investissements cumulés dans le compartiment. Les actionnaires obtiennent des actions de la classe B pour un investissement entre 1.000.000 EUR et 2.500.000 EUR dans le Compartiment Absorbant ; ou des actions de la classe C pour un investissement entre 2.500.000 EUR et 30.000.000 EUR dans le Compartiment Absorbant.

L'allocation des classes d'actions des Compartiments Absorbés dans les Compartiments Absorbants s'effectuera comme suit :

<b>Dierickx Leys Fund II – Bond Corporate</b>		<b>Universal Invest – Bonds</b>		<b>Ratio</b>
<b>Classe</b>	<b>ISIN</b>	<b>Classe</b>	<b>ISIN</b>	
C Cap	BE0947722329	A Cap	LU3090945067	<b>14,1883</b>
C Dis	BE0947721313	A Dis	LU3090945141	<b>9,30536507</b>
B Dis	BE6306115484	A Dis	LU3090945141	<b>9,44987898</b>

<b>Dierickx Leys Fund II – Growth</b>		<b>Universal Invest – Growth</b>		<b>Ratio</b>
<b>Classe</b>	<b>ISIN</b>	<b>Classe</b>	<b>ISIN</b>	
C Cap	BE6308368701	A Cap	LU3090948830	<b>1</b>
C Dis	BE6308369717	A Dis	LU3090948913	<b>1</b>
B Cap	BE6308371739	A Cap (pour les investissements ≤ 1.000.000 EUR, détenus dans le Compartiment Absorbé)	LU3090948830	<b>1,019372145</b>
B Dis	BE6308372745	A Dis (pour les investissements ≤ 1.000.000 EUR, détenus dans le Compartiment Absorbé)	LU3090948913	<b>1,019372145</b>
B1 Dis	BE6308374766	B Dis (pour les investissements > 1.000.000 EUR et ≤ 2.500.000 EUR, détenus dans le Compartiment Absorbé)	LU3090949135	<b>1</b>
B2 Dis	BE6308376787	B Dis (pour les investissements > 1.000.000 EUR et ≤ 2.500.000 EUR, détenus dans le Compartiment Absorbé)	LU3090949135	<b>1,01422852</b>
		C Dis (pour les investissements > 2.500.000 EUR, détenus dans le Compartiment Absorbé)	LU3090949309	<b>0,994662439</b>
B4 Dis	BE6308378809	C Dis (pour les investissements > 2.500.000 EUR et ≤ 30.000.000 EUR, détenus dans le Compartiment Absorbé)	LU3090949309	<b>1</b>

Si, suite à l'échange, l'actionnaire se voit attribuer des fractions d'une action, il pourra se faire racheter ces fractions par le Compartiment Absorbant sans frais (sauf taxes éventuelles).

Les actionnaires sont informés que la Fusion est effective depuis le 16 décembre 2025 (à 16 h 00).

Les informations destinées aux actionnaires, le projet de fusion, le rapport du commissaire et les rapports préparés par les dépositaires sont disponibles auprès du siège du Compartiment Absorbé et du service financier (Jan Van Rijswijcklaan 184, 2020 Anvers).

Le prospectus, le document d'informations clés pour l'investisseur, les statuts et les derniers rapports annuels et semestriels du Fonds Absorbé et du Fonds Absorbant sont disponibles gratuitement au siège du Fonds Absorbé et du Fonds Absorbant ainsi que sur les sites internet [www.dierickxleys.be](http://www.dierickxleys.be) et [www.cadelux.lu](http://www.cadelux.lu).

Les conseils d'administration de Dierickx Leys Fund II et de Universal Invest